



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Région PACA/Corse

Cher Philippe,

Effectivement, nos secrétaires généraux se sont entretenus chacun leur tour avec notre Ministre pour lui présenter leurs revendications. Cette dernière leur a indiqué qu'une réponse à leurs revendications interviendrait d'ici la fin du mois.

Le conflit qui couve aujourd'hui est la résultante du mouvement de contestation de janvier initié exclusivement par les Surveillants à la suite de tentatives d'assassinats commises par un détenu radicalisé, sur 4 de nos collègues du C.P de Vendin le Vieil.

D'autres tentatives d'assassinats ont été commises les jours suivants sur 2 de nos collègues au C.P de Borgo.

Après 2 semaines de lutte, les Surveillant(e)s qui attendaient des mesures concrètes pour la reconnaissance et la valorisation de leur métier n'ont reçu que sanctions financières et administratives. Les 3 organisations syndicales dites « représentatives », incapables de trouver un terrain d'entente pour présenter un front syndical uni dans l'intérêt des Surveillant(e)s.

Il semble évident que nous donnions, enfin, à nos collègues Surveillant(e)s l'unité syndicale temps attendue.

Une unité syndicale pourrait être les clés de la réussite pour obtenir :

- ⇒ *La catégorie B.*
- ⇒ *La fusion des grades de Surveillant(e)s/Brigadiers.*
- ⇒ *L'habilitation d'APJ20 (art 20 du CPP).*
- ⇒ *La dénomination de Policier pénitentiaire (Fini l'image dévalorisante du GARDIEN DE PRISON).*
- ⇒ *L'intégration au Ministère de l'intérieur*
(Création d'une Direction Générale de la Police National Pénitentiaire).

***Pour le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s PACA/Corse, dès
lors que l'aurons décidé nos élus Nationaux, nous partirons dans
une unité syndicale unie et sans faille.***